

undefined - samedi 26 mars 2022

Vos communes

SAINT-JUST-CHALEYSSIN

Le clairon de l'Écho de la Sévenne est 1^{er} prix excellence de l'Union des fanfares de France



Damien Brossard, a reçu ce premier prix en solfège et technique instrumentale. Il est ici entouré des membres de l'Union des fanfares de France qui organise ce concours, et du président de l'Écho de la Sévenne, Fabrice Ponson.

L'Écho de la Sévenne, batterie fanfare des communes de Saint-Just-Chaleyssin et Luzinay, était présente au congrès national de l'Union des fanfares de France (UFF) qui s'est tenu récemment à Bron. Une première pour la fédération qui d'ordinaire tient ses assemblées en région parisienne.

L'UFF contribue au développement des sociétés affiliées, en participant notamment au renforcement des valeurs de la vie associative et de la qualité des prestations musicales. Elle organise des concours d'ensemble mais aussi des examens individuels. Après le musicien de l'Écho, Denis Gonin en 2016, Damien Brossard s'inscrit en tant que clairon.

Après les épreuves théoriques, la partie pratique. C'est devant l'ensemble des congressistes que Damien interprète les deux morceaux imposés : "Tribal" d'André Telman et "Solo pour clairon" de Richard Régel. Sa prestation a conquis le public tout comme les membres du jury qui après délibération, lui attribuent un 1^{er} prix, niveau excellence.